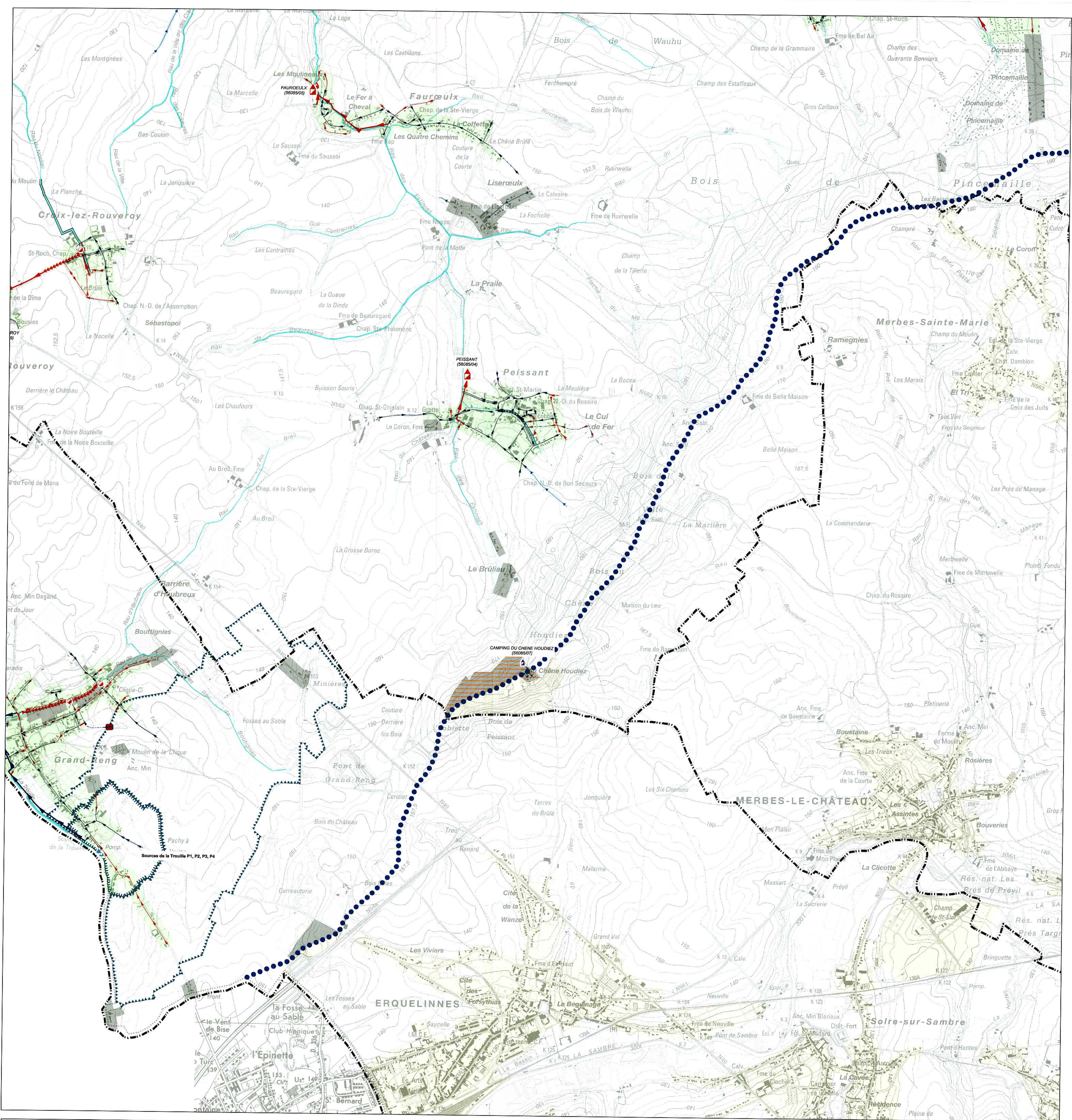




PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)

Sous-Bassin Hydrographique de la HAINE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Tirou
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Torignage-Centre
- Intercommunale de Propreté publique de la Région du Hainaut occidental

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

VU POUR ETRE ANNEXE A L'ARRETE DU GOUVERNEMENT WALLON ADOPTANT LE PASH DE LA HAINE

Namur, le 22 DEC. 2005

Le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche et de la Rurality, de l'Environnement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN

Elio Di Rupo

Feuille n° 20/21

Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (la)

habitat ou équip. communautaire diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (lb) :

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou équip. communautaire diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (Ib) :

Assainissement transitoire (III) :

habitat ou équip. communautaire diffus, loisir, activité indus. ou artisanale

Zone urbanisable au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) - PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression, Collecteur gravitaire, Egoût sous pression, Egoût gravitaire

Cas particuliers

A diagnostiquer - A rénover, Fosse ou aqueduc transportant des eaux usées, Eau de surface ayant fonction de collecteur en assainissement autonome, Canalisations d'eau claire existante, Canalisations d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique, Station à statut particulier

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant, adjugé ou en construction, à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia), Prévention éloignée (Ib), Surveillance (II)

Eaux de surface

Navigation, 1er catégorie, 2ème catégorie, 3ème catégorie, non classé, Cours voûtés

Zone de baignade

Point ou zone de baignade, Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale

Natura 2000

Limite naturelle :

Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation nouvelles au PASH s'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP. L'attribution de nouveaux fonds de plans IGN peut entraîner des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN

40/1 Limite de planche IGN (1/10.000)

Remarque : le document peut présenter des fonds de plan établis à différentes époques et selon différentes techniques.

Autorisation de reproduction : convention TS 03304

Origine des données cartographiques : MGRN-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN

Traitement des données : DEA et SPGE

